

La municipalité n'a pas attendu les évènements de ces derniers mois, incendies, inondations, pour réfléchir aux moyens d'améliorer votre protection.

Elle a donc décidé de se doter, en partenariat avec la communauté d'agglomération, d'un outil permettant d'informer la population rapidement et de manière fiable.

C'est pourquoi, dans les semaines qui viennent, va être mis en service un système d'alerte et d'information.

Par ce système, lorsque la mairie sera prévenue d'un danger vous recevrez sur votre portable par SMS , sur votre téléphone fixe ou sur votre messagerie par mail, un message vous prévenant de ce qui risque de se produire sur le territoire et des mesures à prendre.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il vous faut retourner en mairie le bulletin d'acceptation au verso ou vous inscrire en vous rendant à la mairie.

PRÉVENTION DES RISQUES ET INFORMATIONS DIVERSES

Je, soussigné :

Demeurant :

Accepte de recevoir les informations suivantes (plusieurs choix possibles)

- Alerte inondation
- Alerte canicule
- Alerte incendie
- Alerte pollution
- Événements culturels et festifs
- Réunions publiques municipales

Par les moyens suivants (plusieurs possibles)

- Mon adresse mail :
- Mon téléphone fixe :
- Mon téléphone portable :

Signature,

Mention d'information :

La Mairie de Fourques-sur-Garonne traite des données à caractère personnel vous concernant aux fins, de vous prévenir de certains risques et de vous informer d'évènements culturels et festifs. Ce traitement se fonde sur le consentement que vous manifestez en nous remplissant ce document. Les données seront conservées le temps qu'une mise à jour soit faite. Les agents et les élus de la mairie d Fourques-sur-Garonne sont seuls destinataires de ces données. Les données demandées sont obligatoires dans le cadre de la prévention.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Vous disposez également du droit de définir les directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au délégué à la protection des données de la Mairie de Fourques-sur-Garonne, en justifiant de votre identité par tout élément permettant de l'attester, par email à dpomairiefourquesgaronneorange.fr ou, par courrier à destination du délégué à la protection des données de Fourques-sur-Garonne ; DPO – le bourg- 47200 Fourques-sur-Garonne, sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL – 3 place de Fontenoy – TSA80715 – 75334 PARIS Cedex ou www.cnil.fr